

- TERRE D'ÉMERAUDE COMMUNAUTÉ -
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DÉLIBÉRATION N°036/2025

Envoyé en préfecture le 04/04/2025
Reçu en préfecture le 04/04/2025
Publié le 
ID : 039-200090579-20250402-D_036_2025-DE

SÉANCE DU 02 AVRIL 2025

Nombre de Conseillers

En exercice : 116
Titulaires présents : 87
Suppléants présents : 04
Pouvoirs : 06

Date de convocation :

27/03/2025

Date d'affichage :

04/04/2025

Votants :	97	Pour :	97	Contre :	0	Abstentions :	0
-----------	----	--------	----	----------	---	---------------	---

L'an deux mille vingt-cinq, le deux avril, à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle de la Grenette d'Orgelet, sous la présidence de Monsieur PROST Philippe.

Délégués titulaires présents :

ANDREY Patrick ; AYMONIER Gaëtan ; BAILLY Jacques ; BANDERIER Dominique ; BELLAT Stéphane ; BELPERRON Pierre-Rémy ; BENOIT Jérôme ; BLASER Michel ; BOISSON Jean Pierre ; BOISSON Laurence ; BONIN Robert ; BOUILLIER Jean-Charles ; BOURGEOIS Rachel ; BOURGEOIS Josette ; BOZON Fabienne ; BRUNET Hervé ; BUCHOT Jean-Yves ; BUNOD Remy ; CALLAND Jacques ; CASSABOIS Yannick ; CATILAZ Christophe ; CATTET Jean-Luc ; CHATOT Patrick ; CIOE Bruno ; CLOSCAVET Marie-Claire ; COLIN Gwenaël ; CORAZZINI Sylvie ; CORSETTI Patrice ; DALLOZ Jean-Charles ; DELORME Carole ; DEPARIS-VINCENT Christelle ; DEVAUX Catherine ; DOUVRE Jacques ; DUBOCAGE Françoise ; DUTHION Jean-Paul ; FAGUET Jean-Jacques ; FAVIER Jean-Louis ; GAMBÉY Olivier ; GEAY David ; GERMAIN Christophe ; GIROD Franck ; GRAS Françoise ; GROSDIDIER Jean Charles ; GUERIN Jean Luc ; GUILLOT Evelyne ; HALBOURG Bertrand ; HOTZ Richard ; HUGUES Guy ; JACQUEMIN Pierre ; JAILLET Bernard ; JOURNEAUX Cyrille ; LACROIX Serge ; LANIS Yves ; LAVRY Dominique ; LONG Grégoire ; LUSSIANA Eddy ; MAILLARD Jean-Claude ; MARQUES Patrick ; MILLET Jacqueline ; MILLET Michel ; MOREL Alain ; MOREL Denis ; MOREL-BAILLY Héléne ; NEVERS Jean-Claude ; PAGET Jean-Marie ; PAIN Michel ; PERRIN Alexandre ; PIETRIGA Guy ; POURCELOT Anaïs ; PROST Philippe ; RASSAU Jean-Noël ; RAVIER Pascal ; RETORD Dominique ; REVOL Hervé ; REYDELLET DELORME Emmanuelle ; ROUX Nathalie ; ROZEK Evelyne ; RUDE Bernard ; SCHAEFFER Catherine ; SERVIGNAT Odette ; STEYAERT Frank ; THOMAS Rémi ; TISSOT Isabelle ; VACELET Jean-Marie ; VENNÉRI PARE Sandra ; VIAL Jacques ; VUITTON Antoine.

Délégués suppléants présents : FREDY Damien ; GIBOZ Brigitte ; JULLEROT Pascal ; MARILLIER Michaël.

Excusés ayant donné pouvoir : BENIER ROLLET Claude à BLASER Michel ; CAPELLI Sophie à LONG Grégoire ; DAVID Lauriane à DALLOZ Jean-Charles ; ETCHEGARAY Josiane à STEYAERT Frank ; GAUTHIER PACOUD Sandrine à BUCHOT Jean-Yves ; PARIS Robert à HALBOURG Bertrand.

Excusés : BAILLY Hervé ; BOILLETOT Jean-Marc ; BONDIÉ Jean-Robert (représenté par MARILLIER Michaël) ; BIN Richard ; CHAMOUTON Patrick ; DUFOUR Christiane ; GROS-FUAND Florence (représentée par FREDY Damien) ; HUGONNET Franck ; LANCELOT Catherine (représentée par GIBOZ Brigitte) ; LARUADE Laurent (représentée par JULLEROT Pascal).

Absents : ARTIGUES Damien ; BARIOD Denis ; BAUDIER Stéphanie ; BRIDE Frédéric ; DE MERONA Bernard ; DUFOUR Anne ; DUMONT GIRARD Philippe ; FATON Patrice ; LAMARD Philippe ; MORISSEAU Gilles ; PONSOT Pauline ; PRELY Fabrice ; REBREYEND COLIN Micheline.

Secrétaire de séance : Franck GIROD.

Objet : BELLECIN - Tarif des stages été 2025

Rapporteur : CASSABOIS Yannick

Le RAPPORTEUR,

EXPOSE

À la suite de la fusion, Terre d'Émeraude Communauté a conservé la compétence péri et extrascolaire pour les Accueils Collectifs de Mineurs (ACM) des anciens territoires de Clairvaux, Orgelet et Arinthod.

Les Accueils Collectifs de Mineurs du Territoire ainsi que le Secteur Jeunes proposent pendant les vacances d'été des stages à Bellecin pour les enfants de 7 à 17 ans.

TARIFS FAMILLES ALSH

La tarification des stages de Bellecin pour les familles qui fréquentent les accueils de Loisirs est basée, comme celle des tarifs de l'ACM d'Orgelet, sur une journée d'accueil avec ou sans repas et un supplément de 13 euros par jour – Facturation 8h minimum.

Les accueils du matin à partir de 7h30 et du soir jusqu'à 18h45 seront facturés au quart d'heure entamé en supplément, soit pour une journée de stage à Bellecin :

- De 7h30 à 9h : accueil échelonné avec une facturation au quart d'heure entamé,
- De 9h à 17h15 : séquence d'accueil obligatoire, 8 heures de facturation + 13€
- De 17h15 à 18h45 : départ échelonné avec une facturation au quart d'heure entamé,

Une semaine de stage comprend 2 journées d'accueil avec repas qui seront facturés 4,37 € le repas et de 3 journées sans repas (apportés par les enfants).

Ces stages se déroulent en juillet en parallèle des périodes d'ouverture de l'accueil de loisirs d'Orgelet.

Il est proposé d'appliquer les mêmes taux d'efforts que pour l'ACM d'Orgelet, à savoir :

- Un enfant : 0,035
- Deux enfants : 0,031
- Trois enfants : 0,027
- Quatre enfants et plus : 0,022
- Majoration de 0,010 pour les enfants extérieurs au territoire.

Exemples de tarifs pour les familles en fonction des revenus et de la composition du foyer pour une semaine repas compris :

Enfants résidents sur Terre d'Emeraude Communauté	Exemple de revenus du foyer	Prix par semaine de stage de 5 jours (exemple)			
		Accueil sur les tranches horaires obligatoires (9h/17h)			
		Nombre d'enfant à charge du foyer			
	Revenus mensuels en €	1	2	3	4 et +
	650	76,86 €	75,82 €	74,86 €	73,48 €
	1 500	88,76 €	86,36 €	83,96 €	80,96 €
	2 500	102,76 €	98,76 €	94,76 €	89,76 €
	3 500	116,76 €	111,16 €	105,56 €	98,56 €
	4 500	130,76 €	123,56 €	116,36 €	107,36 €

Enfants extérieurs à Terre d'Emeraude Communauté	Exemple de revenus du foyer	Prix par semaine de stage de 5 jours (exemple)			
		Accueil sur les tranches horaires obligatoires (9h/17h)			
		Nombre d'enfant à charge du foyer			
	Revenus mensuels en €	1	2	3	4 et +
	650	79,46 €	78,42 €	77,38 €	76,08 €
	1 500	94,76 €	92,36 €	89,96 €	86,96 €
	2 500	112,76 €	108,76 €	104,76 €	99,76 €
	3 500	130,76 €	125,16 €	119,56 €	112,56 €
	4 500	148,76 €	141,56 €	134,36 €	125,36 €

TARIF FAMILLES SECTEUR JEUNES

La tarification des stages de Bellecin pour les familles qui fréquentent le Secteur Jeunes est basée, comme celle des tarifs du Secteur Jeunes, sur une journée d'accueil avec ou sans repas et un supplément de 13 euros par jour – Facturation 8h minimum.

Une semaine de stage comprend 2 journées d'accueil avec repas qui seront facturés 4,70 € le repas et de 3 journées sans repas (apportés par les enfants).

Ces stages se déroulent en juillet et en août en parallèle des périodes d'ouverture du Secteur Jeunes.

Il est proposé d'appliquer la même tarification que pour le Secteur Jeunes, à savoir :

Semaine stage	Prix par semaine de stage de 5 jours				
	Tranches	SJ1	SJ2	SJ3	SJ4
Types d'accueil	De 0€ à 1500€	De 1501€ à 2500€	De 2501€ à 3500 €	3501€ à 4500€	4501€ et +
Journée Enfants Terre d'Émeraude	84,40 €	94,40 €	104,40 €	114,40 €	124,40 €
Journée Enfants Extérieurs Terre d'Émeraude	91,90 €	101,90 €	111,90 €	121,90 €	131,90 €

Le BUREAU COMMUNAUTAIRE, dans la séance du 25 mars 2025 a émis un avis favorable

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après avoir entendu cet exposé et avoir délibéré,

DÉCIDE

D'APPROUVER les tarifs proposés pour l'organisation des stages de Bellecin lors des vacances estivales 2025

DE CHARGER Monsieur le Président de signer l'ensemble des pièces afférentes à la mise en œuvre de cette décision.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme,

L'autorité territoriale :

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte en vertu de son dépôt en Préfecture et de sa notification ou publication
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Besançon ou par l'application Internet Télérecours citoyens, accessible à partir du site www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de la présente notification ou publication.


Le Président,
Philippe PROST.

